Tarif Caisse d'Epargne Loire-Centre
Ce document est une copie archivée par cBanque le 25 juin 2019. Voir tous les tarifs bancaires

AU 1ER FÉVRIER 2019
(MISE À JOUR AU 20 JUIN 2019)

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS

CAISSE D'EPARGNE
LOIRE-CENTRE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2019.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Enfin, nous vous rappelons que vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de demander la clôture des produits et services concernés dans les conditions prévues par votre convention de compte.

En 2019, votre Caisse d'Epargne s'engage à ne pas augmenter les tarifs bancaires pour ses clients particuliers (hors produits d'assurance à l'exception de l'assurance moyens de paiement).

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2019).

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2019 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).
Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.
Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : **Direct Ecureuil Internet**	**Gratuit** (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : **AlertEcureuil**	**2,50 €/mois** (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, **30,00 €/an**
Tenue de compte	**3,50 €/trimestre** - soit, pour information, **14,00 €/an**
Fourniture d'une carte de débit : - Carte de paiement internationale à débit immédiat : **Carte Visa Classic** - Carte de paiement internationale à débit différé : **Carte Visa Classic** - Carte de paiement à autorisation systématique : **Carte Visa Electron**	 **41,00 €/an** **44,00 €/an** **41,00 €/an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,10 €/retrait** (à partir du 4ème retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **Assurance Moyens de Paiement**(1)(2)	**18,30 €/an**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - en agence - par Internet	 **3,70 €/virement** **Gratuit**
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	 **Gratuit** **Gratuit**
Commission d'intervention	**8,00 €/opération** avec un plafond de 80,00 €/mois

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.
(2) Tarif en vigueur au 01/02/2019 (date d'édition de la brochure).

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2019 aux Particuliers 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture 6
Relevés de compte 6
Tenue de compte.....6
Services en agence.....7
Services Bancaires de Base 8
Prestations de base 8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....9
e-Documents dont relevé de compte en ligne 9
Règlement SEPAmail 9
AlertEcureuil.....9
Coffre-fort numérique 9
Libre Service Ecureuil 9
Webprotexion.....9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL) 9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors cotisation à une offre groupée de services) 10
Virements SEPA.....13
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....14
Chèques 15
Autres services.....16

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté 17
Enjoy 19
Offres Satellis.....20
Offre Coloc' 21
Forfait SCI Patrimoniale 21
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....22

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....23
Opérations particulières 23
Incidents de paiement 23
Frais divers.....25
Plafonnements spécifiques.....25

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....26
Crédits à la consommation 27
Crédits immobiliers 27

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....28
Placements financiers.....29
Parts sociales.....30
Services de gestion privée.....30

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches..31
Assurances pour vos biens 31
Assurances pour vous protéger au quotidien 32

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession.....33

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cartes.....34
Option internationale 34
Change manuel.....34
Virements non SEPA 34
Chèques 35

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Tarifications spécifiques jeunes.....36
Tarifications spécifiques agence Enjoy.....40

12 NUMÉROS UTILES

Numéros utiles 42

13 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre Caisse d'Epargne : votre interlocuteur privilégié 42
Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige.. 43

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture de compte ..... **Gratuit**
- Dénonciation du compte joint ..... **64,70 €**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
  - Vers la Caisse d'Epargne (Domilis) ..... **Gratuit**
  - Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) ..... **Gratuit**
- Frais d'arrêté de compte (tutelle) ..... **16,60 €**
- Frais d'arrêté de compte pour liquidation de communauté ..... **55,00 €/personne**

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Epargne facilite vos démarches, conformément à la réglementation :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Epargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Epargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements valides et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevés de compte en ligne[1]
  - Périodicité mensuelle ..... **Gratuit**
  - Autre périodicité (par relevé supplémentaire) ..... **1,27 €**
  - Récapitulatif annuel de frais ..... **Gratuit**
- Relevés de compte au format papier
  - Périodicité mensuelle ..... **Gratuit**
  - Autres périodicités par relevé supplémentaire ..... **1,27 €**
  - Récapitulatif annuel de frais ..... **Gratuit**
- Frais d'édition d'un historique de compte au guichet ..... **2,16 €/édition**

TENUE DE COMPTE[2]

- Tenue de compte (hors forfaits). ..... Jeunes (-26 ans) **Gratuit** ..... **3,50 €/trimestre**

À SAVOIR : Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».
(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif[1] (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €[2]**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne règlementés.
2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN ..... **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence ..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) ..... **5,10 €/opération**
- Remise de chèque(s)[3][4] ..... **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)[5]

- Frais de recherche d'historique de compte (par compte et par année, sur les 10 dernières années) ..... **16,60 €**
- Frais de recherche de documents archivés[6] (par document demandé, sur les 10 dernières années) ..... **16,60 €**
- Frais de recherche pour attestation de situation de compte (ISF) ..... **56,50 €**
- Autre recherche dont recherche de preuve[6] ..... **Sur devis**

AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) ..... **20,00 €/an**
- Lettres accréditives ..... **16,60 €**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) ..... **À partir de 70,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) ..... **Frais réels/ouverture**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.
(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.
(3) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).
(4) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : 15 J ouvrés.
(5) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.
(6) Hors relevés de compte, hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

SERVICES BANCAIRES DE BASE ..... Gratuit

(services définis à l'article D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- La tenue du compte ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an ..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ..... **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires ..... **Gratuit**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE

DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET[1], TÉLÉPHONE FIXE[2], SMS, ETC.)[3] ..... **Gratuit**

E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE ..... Gratuit

RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement ..... **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail ..... **Gratuit**

ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle ..... Jeunes (-26 ans) - 50 % ..... **2,50 €/mois**
- Formule famille[4] ..... Jeunes (-26 ans) - 50 % ..... **4,00 €/mois**

À SAVOIR
Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.

COFFRE-FORT NUMÉRIQUE[5]

(3 mois gratuits) ..... Jeunes (18-25 ans) - 50 % ..... **1,20 €/mois**

À SAVOIR
Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.

LIBRE SERVICE ECUREUIL ..... Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne)

WEBPROTEXION ..... Abonnement gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL sms ou SOL CAP (carte à puce) ..... **Gratuit**
- Lecteur CAP (carte à puce) ..... **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.
(2) Hors coût de votre opérateur téléphonique.
(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, non divorcé (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
(5) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

DÉFINITIONS :
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement (Jeunes -26 ans : **-50 %**[1])

Carte	Visa Infinite[2]	Visa Platinum[2]	Visa Premier[2]	Visa Classic[3]	Visa Classic à contrôle de solde[2]	Visa Electron Sensea
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	**132,00 €/an**	**41,00 €/an**	**41,00 €/an**	**41,00 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	**307,00 €/an**	**192,00 €/an**	**132,00 €/an**	**44,00 €/an**	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	-	**41,00 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	**41,00 €/an**	-

À SAVOIR
50 % de réduction sur la 2de carte de prix égal ou inférieur sur le même compte joint (offre non cumulable avec une autre promotion).

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** ..... **Gratuit**
  - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif ..... **Gratuit**
  - Réédition du code carte ..... **1,50 €/réédition**
  - Refabrication de la carte ..... **8,00 €**
  - Rechargement occasionnel ..... **Gratuit**
  - Cotisation annuelle au rechargement programmé ..... **3,00 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale[4] ..... **24,75 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire[4] ou carte Nomea ..... **28,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus[4] ..... **16,00 €/an**
- Carte Nomade ..... **Gratuit**

(1) Ne concerne pas les cartes Visa Infinite et Platinum
(2) Carte non commercialisée auprès des mineurs.
(3) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions aux mineurs.
(4) Arrêt de commercialisation

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)[1]

À SAVOIR
Avec la carte Izicarte[1], vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	**132,00 €/an**	**41,00 €/an**
Carte de paiement internationale à débit différé	**192,00 €/an**	**132,00 €/an**	**44,00 €/an**

Carte de crédit

- Carte Teoz[1][2] (carte associée à un crédit renouvelable) ..... **12,00 €/an**

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque) ... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque) ou paiement en euro hors zone euro
  - Commission proportionnelle ..... **2,80 %**
  - Maximum de perception ..... **6,25 €/transaction**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne... **Gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :

Carte Visa Sensea, Visa Classic à contrôle de solde, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Carte Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Carte Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
Gratuit (jusqu'à 3 retraits dans le mois)	**Gratuit** (jusqu'à 6 retraits dans le mois)	Retraits illimités **Gratuit**
1,10 €/retrait (à partir du 4ème retrait dans le mois)	**1,10 €/retrait** (à partir du 7ème retrait dans le mois)	

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque ..... **6,25 €**
- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne ..... **1,00 €/retrait**

À SAVOIR
Utilisez les distributeurs Caisse d'Epargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Non commercialisé aux mineurs.
(2) Arrêt de commercialisation.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	**2,80 %**	**2,80 %**
Commission fixe par acte	**3,20 €**	**6,25 €**

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités ..... **1,20 €/mois**
  - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale).
- Services retraits déplacés à l'international **(Offre réservée aux 12-25 ans)**
  (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 12/06/2017) ..... **1,20 €/mois**
  - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois.

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) ..... **9,50 €**
- Refabrication de carte avant échéance ..... **Tarif en vigueur de la carte**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement ..... **20,00 €**
- Mise en place sur Internet d'un plafond exceptionnel de paiement ..... **9,00 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé (ajustable selon frais postaux) ..... **7,85 €**
- Blocage des moyens de paiements à distance ..... **Gratuit**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue ..... **12,00 €/an**
- S-money ..... **Gratuit(1)**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique(2) ..... **12,00 €/an/carte**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic ..... **12,30 €(3)**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier ..... **Gratuit(4)**
- Carte Bancaire Rechargeable ..... **Gratuit**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic ..... **12,30 €(3)**

* DAB : Distributeur Automatique de Billets.
(1) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.
(2) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.
(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).
(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 12,30 € au-delà.

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA(1)

DÉFINITION :
Le compte est débité du montant d'un virement SEPA, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via Internet (Direct Ecureil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA **occasionnel**	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement SEPA **permanent**	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement SEPA **instantané occasionnel jusqu'à 300 €**	**1,00 €**	-	**Gratuit**
Virement SEPA **instantané occasionnel au-delà de 300 €**	**1,00 €**	-	**1,00 €**

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via Internet (Direct Ecureil Internet)	Via application mobile
Virement **occasionnel**	**3,70 €**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement **permanent**	**1,52 €**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement SEPA **instantané occasionnel jusqu'à 300 €**	**4,70 €**	-	**Gratuit**
Virement SEPA **instantané occasionnel au-delà de 300 €**	**4,70 €**	-	**1,00 €**

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission ..... **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort (sous réserve de l'accord de la banque destinataire) ..... **15,30 €**
- Frais par virement prioritaire occasionnel ..... **17,40 €**
- Réception d'un virement ..... **Gratuit**
- Frais de retrait de consentement ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Service Paylib entre amis (service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €) ..... **Gratuit**

(1) SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements ..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA ..... **30,65 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA ..... **16,60 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	**Gratuit**	**Gratuit**
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	**Gratuit**	-
Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	**Gratuit**	-

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)
Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)
À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement ..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat ..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement ..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,30 €**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,30 €**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA ..... **Gratuit**

CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence ..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s) ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque ..... **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier ..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier en automatique à domicile
  - envoi simple ..... **Gratuit**
  - envoi en recommandé (ajustable selon frais postaux) ..... **7,85 €**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile par l'agence
  - envoi simple ..... **3,00 à 4,60 €**
  - envoi en recommandé (ajustable selon frais postaux) ..... **10,30 à 11,70 €**
- Emission d'un chèque de banque en agence ..... **12,00 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré[1]
  (J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur
C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité ..... **jusqu'à 15 jours ouvrés[1]**

DÉFINITION : Délai d'encaissement
La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparait sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ..... **16,15 €/formule**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ..... **28,20 €/carnet**
- Frais pour contestation abusive sur paiement par chèque ..... **44,00 €/opération**

AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, virements, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envoi de chéquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ..... **2,70 €/mois**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS ..... **1,65 €/mois**

DÉFINITION : Franchise d'agios
Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert (franchise de 10,00 €/trimestre).

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix ..... **Gratuit**
- Eparplus ..... **Gratuit**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE(1)

- Formule 1 : Voyage(2) ..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ..... **4,00 €/mois**
  - 3 retraits d'espèces par mois(3) hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne(4)
  - 10 paiements par mois(3) hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne(4)
  - Retraits et paiements illimités(3) en zone euro
- Formule 2 : Séjour(2) ..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ..... **16,00 €/mois**
  - 4 retraits d'espèces par mois(3) hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne(4)
  - Paiements illimités(3)hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne(4)
  - Retraits et paiements illimités(3) en zone euro
  - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois(3) sans commission Caisse d'Epargne(5)

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus. Option Internationale accessible uniquement aux clients détenteurs d'un compte de dépôt à l'unité ou d'un Bouquet Liberté ou d'une offre Enjoy.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - voyage ou de deux mois pour la formule 2 - séjour.
(3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)**	Visa Electron Sensea	Visa Classic(1) ou Visa Izicarte Classic(2) à débit immédiat/différé	Visa Premier ou Visa Izicarte(2) Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte(2) Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix					
Tarif standard	**8,55 €**	**8,55 €**	**14,40 €**	**20,50 €**	**29,50 €**
Tarif standard avec cryptogramme dynamique(3)	-	**9,55 €(3)**	**15,40 €(3)**	**21,50 €(3)**	-
Tarifs jeunes (-26 ans)	Voir page 35				
Cartes supplémentaires sur compte joint (de gamme identique ou inférieure à celle existante)	**+1,10 € /mois**	**+1,10 € /mois**	**+4,55 € /mois**	**+8,10 € /mois**	**+12,80 €/mois**
Des services inclus dans le socle					
Compte de dépôt (simple ou joint)					
Tenue de compte					
Relevé de compte numérique (ou papier)					
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle(4) ou formule Famille(4)(5)(6)(7))					
Une autorisation de découvert(7)					
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)					
Un service d'épargne automatique					
Chéquier(7)					
Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne(8)					

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseaux Caisse d'Epargne.
** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).
(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(3) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.
(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.
(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Avantages couples et offres supplémentaires	
Votre 2ème Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint :	**50 % de réduction(1)**
La carte Visa Classic détenue hors offre	**50 % de réduction sur le tarif unitaire**
La carte Visa Premier détenue hors offre	**50 % de réduction sur le tarif unitaire**

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise(2) sur le prix à l'unité	**2 services** 15 % de remise(2) sur leur prix à l'unité	**3 services** 20 % de remise(2) sur leur prix à l'unité
Tarification Jeunes (- 26 ans) : **50 % de remise(2)(3) sur le prix à l'unité pour tous les services complémentaires**		

SERVICES « DU QUOTIDIEN »	
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ
Retraits déplacés illimités par carte	**1,20 €**
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans). Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	**1,20 €**
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	**4,00 €** Jeunes (12-25 ans) **- 50 %**
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	**16,00 €** Jeunes (12-25 ans) **- 50 %**
Opérations courantes illimitées(4)	**2,70 €**
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre(4))	**1,65 €**
Coffre-fort numérique(4)	**1,20 €** Jeunes (18-25 ans) **Gratuit**
AlertEcureuil Formule Individuelle	**2,50 €** Jeunes (12-25 ans) **Gratuit**
AlertEcureuil Formule Famille(4)	**4,00 €**
e-Carte Bleue(4)	**1,00 €**
SERVICES "ASSURANCES"(5)(6)	
	TARIF ANNUEL(7) (frais de gestion inclus)
Protection Juridique contrat souscrit avant le 23/04/2014 contrat souscrit après le 23/04/2014	 **74,10 €** **85,44 €**
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	**42,60 €**
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	**84,60 €**
Sécur'Média Famille - Formule 1	**61,60 €**
Sécur'Média Famille - Formule 2	**115,60 €**
Assurance sur Epargne	**27,00 €**

(1) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
(2) Les remises sur les services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.
(3) La remise jeune ne se cumule pas avec les remises liées au nombre de services complémentaires souscrits dans le cadre de l'offre groupée de services Bouquet Liberté.
(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(6) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.
(7) Tarifs en vigueur au 01/02/2019 (date d'édition de la brochure). Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Épargne. La 1re mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)*,
- L'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale),
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne),
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde :
  - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*,
  - la réédition/réactivation du code confidentiel,
  - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
  - la re-fabrication de la carte avant échéance,
  - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur Internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services (offre ENJOY)..... **2,00 €/mois soit 24,00 €/an**

* Services gratuits à l'unité.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services[1] réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement[2]), le Service Opposition[2], Satellis Assurance[2], un service d'épargne automatique, la refabrication ou réédition du code de la carte si perte ou vol (1/an), un chèque de banque (1/an) et un virement ponctuel ou permanent vers un autre établissement bancaire. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement internationale à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire[3] ou carte Nomea Carte Equilibra sans code	**2,85 €/mois soit 34,20 €/an**
Carte Visa Electron Sensea	**3,98 €/mois soit 47,76 €/an**

FORFAIT COMPTE TECHNIQUE

Offre groupée de prestations destinée à la gestion des comptes des personnes protégées ..... **Gratuit**

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation[4] à une offre groupée de services	Satellis Essentiel[5] (fin de commercialisation : 01/06/2007)	Satellis Essentiel Assurances[6] (fin de commercialisation : 02/10/2010)	Satellis Intégral[6] (fin de commercialisation : 02/10/2010)
Carte Visa Electron Sensea	**8,90 €/mois soit 106,80 €/an**	**10,05 €/mois soit 120,60 €/an**	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte[7] à débit immédiat	**8,90 €/mois soit 106,80 €/an**	**10,05 €/mois soit 120,60 €/an**	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte[7] à débit différé	**9,30 €/mois soit 111,60 €/an**	**10,45 €/mois soit 125,40 €/an**	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte[7] à débit immédiat	-	-	**16,50 €/mois soit 198,00 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte[7] à débit différé	-	-	**16,50 €/mois soit 198,00 €/an**
Carte Visa Infinite	-	-	**32,00 €/mois soit 384,00 €/an**

OPTION CARTE SUPPLÉMENTAIRE POUR SATELLIS INTÉGRAL, SATELLIS ESSENTIEL ASSURANCES ET SATELLIS ESSENTIEL

50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau sur compte joint (offre non cumulable avec une autre promotion)

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.
(2) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(3) Fin de commercialisation le 30/11/2017.
(4) Demi-tarif pour les Jeunes de 18 à 25 ans.
(5) Tarif des offres souscrites avant le 01/06/2007.
(6) Tarif des offres souscrites avant le 02/10/2010.
(7) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

FUTEO, SOLUTION 16/17 ET COMPTE TRIBU (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo[1]	Solution 16/17[2]	Compte tribu[3] 12-15 ans
Carte Visa Electron Sensea	-	**Gratuit pour les 16/17 ans puis 1,00 €/mois**	-
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic	**1,00 €/mois**	-	-
Carte Tribu Cirrus	-	-	**1,00 €/mois**
2ème carte Visa Classic à débit immédiat sur Futéo joint	**+1,00 €/mois**	-	-

OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composé* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron Sensea.

Cotisation à une offre groupée de services	
Sans Carte de paiement	**Gratuit**
Visa Electron Sensea	**1,00 €/carte/mois**

FORFAIT SCI PATRIMONIALE

- Compte courant
- Exonération des commissions de mouvement
- Exonération des frais de tenue de compte**
- Relevé de compte mensuel
- Chéquier
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement[4])
- Abonnement à des services de Banque à Distance (Direct Ecureuil)

Cotisation à l'offre groupée de services Forfait «SCI Patrimoniale» ..... **7,20 €/mois**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.
** Les frais de tenue de compte pour les clients non titulaires de l'offre groupée de services sont de 16,00 €/mois.
(1) Tarifs des offres souscrites avant le 01/05/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(2) Tarifs des offres souscrites avant le 30/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(3) Tarifs des offres souscrites avant le 06/04/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(4) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea,
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de Relevés d'Identités Bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R.312-4-2 du Code Monétaire et Financier,
- le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte* fixé à 16,50 €/mois,
- réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et télérèglement,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à une offre groupée de services « OCF » ..... **2,00 €/mois soit 24,00 €/an**

*Frais concernés : les commissions d'intervention,les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte
Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la règlementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération ..... **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **80,00 €**

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financières (OCF) :

- Par opération ..... **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **16,50 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.**

Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF :

- Par opération ..... **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **25,00 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.**

Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération ..... **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Saisies-attribution..... **123,60 €**
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % du montant de la saisie)..... **Plafond fixé à 100,00 € TTC**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques..... **25,00 €**

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) ..... **Gratuit**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) ..... **Gratuit**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.
Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux.. **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire .. **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte... **20,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire... **46,50 €**
- Frais pour contestation abusive sur opération carte ..... **44,00 €/opération**
- Frais de radiation d'inscription pour usage abusif carte..... **36,50 €**
- Frais de capture d'une carte pour usage abusif par le titulaire, par un commerçant ou par un DAB* d'une autre banque..... **141,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1] :
  - Chèque inférieur ou égal à 50 € ..... **22,00 €/rejet[2]**
  - Chèque supérieur à 50 €..... **42,00 €/rejet[2]**

  Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire.
Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.
Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :
- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et télérèglement
  - Prélèvement inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération**
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € ..... **12,00 €/rejet[2]**

  Frais dans la limite d'un plafond de : **200,00 €/mois**

  Réduction de 50 % pour les clients détenteurs de l'OCF
  - Prélèvement inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € ..... **6,00 €/rejet[2]**

  Frais dans la limite d'un plafond de : **16,50 €/mois[3]**

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

* DAB : Distributeur Automatique de Billets.
(1) Les frais ne sont pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.
(2) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.
(3) Frais inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision..... **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,
  - 1ère lettre ..... **13,10 €**
  - 2ème lettre ..... **25,85 €**
- Courrier de mise en demeure pour compte débiteur ..... **29,20 €/lettre**
- Commission d'ouverture dossier contentieux..... **Gratuit**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction..... **15,10 €/lettre**

PLAFONNEMENTS SPECIFIQUES :

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte* pour les clients détenteurs de l'OCF..... **Plafonnement à 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte* pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L312-1-3 et R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier..... **Plafonnement à 25,00 €/mois**

*Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS[1]

À SAVOIR
Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseil à votre gestionnaire !

Autorisation de découvert[2] permanente
≤ 3 000 € ..... **14,00 %[3]**
> 3 000 € ..... **Nous consulter**
- Frais de gestion ..... **14,00 €/an**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 14,00 %, le TAEG ressort à 14,92 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert[2] ponctuelle ..... **Nous consulter[3]**
- Frais de gestion ..... **Gratuit**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 14,00 %, le TAEG ressort à 14,92 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert non autorisé ..... **Nous consulter[3]**
Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

DÉFINITION : TAEG
Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)
Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne.
(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.
(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION[1][2]

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE
Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement[3] qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS
Frais de dossier ..... Jeunes (18-25 ans) - 50 % ..... **1,00 %**
- Minimum ..... **80,00 €**
- Maximum ..... **220,00€**

CRÉDITS IMMOBILIERS[5]
- Remboursement périodique de prêt ..... **Gratuit**

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ) ..... **1,00 %**
- Minimum ..... **345,00 €**
- Maximum ..... **1 000,00€**

ASSURANCES
- Assurance des emprunteurs[6] ..... **Nous consulter**

PRESTATIONS DIVERSES[4]
- Simulation de décompte de remboursement anticipé ..... **Gratuit**
- Réédition d'un contrat incluant un tableau d'amortissement ..... **51,80 €**
- Réédition de tableau d'amortissement ..... **25,50 €**
- Attestations diverses sur crédit en cours ..... **20,50 €**
- Frais de modification du compte de prélèvement ..... **15,15 €**
- Frais de demande de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire...) ..... **98,00 €**
- Frais de mainlevée autres garanties ..... **98,00 €**
- Information annuelle aux cautions (par prêt) ..... **15,00 €**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur)
  - avenant simple du contrat (modification de la date de prélèvement, de garantie...) **175,00 €**
  - avenant complexe du contrat (transfert de prêt sur un autre objet, avenant combinatoire...) ..... **360,00 €**

(1) Accessibles à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur.
(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.
(3) SA au capital de 60 7963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.
(4) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.
(5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Epargne locale, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.
(6) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Trimestriel, semestriel ou annuel ..... **Gratuit**
- Autre périodicité (par relevé supplémentaire) ..... **2,65 €**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif ..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif[1] ..... **Gratuit**
- Retrait sans accréditif[1] (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne) ..... **5,00€/opération**

DÉFINITION : Accréditif
Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces dans une autre Caisse d'Epargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL, PEL et PEP
  - vers une autre Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
  - vers une autre banque ..... **86,00 €**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture de compte d'épargne ..... **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne ..... **10 jours ouvrés**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret[2] ..... **12,00 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret[2] ..... **3,70 €**
- Cotisation Carte Nomade ..... **Gratuit**
- Frais de relevé annuel ISF ..... **56,50 €**
- Frais de duplicata Imprimé Fiscal Unique ..... **20,50 €**
- Frais d'attestations diverses ..... **20,50 €**
- Assurance sur Épargne[3][4] ..... dont 3 € de frais de gestion .. **27,00 €/an**
  Pour l'ancienne offre[5] souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif[6]
  (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) ..... **30,00 €**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.
(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.
(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(4) Tarif en vigueur au 01/02/2019 (date d'édition de la brochure).
(5) Arrêt de commercialisation.
(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 6/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au client. Le client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.
La Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

À SAVOIR
Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés annuellement en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

- Ouverture/Clôture ..... **Gratuit**

Titres hors Groupe[1] Jeunes (18-25 ans) - 50 %
- Commission[2] proportionnelle[3] ..... **0,30 %**
  Minimum de perception ..... **35,00 €/an/compte**
- Commission[2] fixe par ligne (en supplément de la commission[2] proportionnelle[3]) **3,90 €**
- Maximum de perception ..... **240,00 €/an**

Titres du Groupe[1] Jeunes (18-25 ans) - 50 % ..... **27,80 €/an/compte**

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	**17,60 €**	**17,60 €**	**9,00 €**
Taux de courtage	**1,35 %**	**1,15 %**	**0,60 %**
Commission fixe par ligne	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Ordre non exécuté, annulé, tombé	**12,00 €**	**12,00 €**	**Gratuit**

(1) Droits de garde prélevés annuellement.
(2) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2019).
(3) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS SUR ORGANISME COMMUN DE PLACEMENT (OPC)

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Epargne ..... **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques ..... **12,00 € + frais d'émetteur**

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Epargne hors fonds à formule ..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule ..... **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse ..... **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ..... **Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Édition de l'Imprimé fiscal unique ..... **Gratuit**

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
  - Service Abonnement ..... **Gratuit**
  - Service « Prise de bénéfices » ..... **10,00 €/an**
  - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil[1] ..... **7,00 €/an**
  - Cotisation forfaitaire annuelle des 3 services ..... **12,00 €/an**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque ..... **115,00 €**
- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque ..... **115,00 €**
- Transfert de titres sans clôture ..... **115,00 €**
- Frais d'attestation plus-value sur titres
  - dernier exercice ..... **Gratuit**
  - exercice antérieur ..... **55,80 €**
- Transfert titres nominatif purs (par ligne de titre) ..... **20,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ..... **Droits de garde[2]**
  (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier)
- Gestion sous mandat (en OPCVM, en direct) ..... **Nous consulter**

ASSURANCE VIE ..... **Nous consulter**

PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES ..... **Gratuit**

SERVICES DE GESTION PRIVÉE

ÉTUDE PATRIMONIALE « SCAN PATRIMOINE » ..... **Nous consulter**

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(2) Les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux droits de garde qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

- Complémentaire Santé[1] ..... **Nous consulter**
- Garanties des Accidents de la Vie[1] ..... **Nous consulter**
- Garantie Obsèques[2] ..... **Nous consulter**
- Prévoyance Décès[2] ..... **Nous consulter**
- Dépendance[3] ..... **Nous consulter**

ASSURANCES POUR VOS BIENS

- Automobile[1] ..... **Nous consulter**
- Habitation[1] ..... **Nous consulter**
- Télésurveillance[4] ..... **Nous consulter**
- Appareils multimédia portables
  - **Sécur'Média Individuelle[1][5]**
    - Formule 1 ..... dont 3 € de frais de gestion.. **42,60 €/an**
    - Formule 2 ..... dont 3 € de frais de gestion.. **84,60 €/an**
  - **Sécur'Média Famille[1][5][6]**
    - Formule 1 ..... dont 3 € de frais de gestion.. **61,60 €/an**
    - Formule 2 ..... dont 3 € de frais de gestion.. **115,60 €/an**

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit et Sécur'Média sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.
(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(3) Ecureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.
(5) Tarif en vigueur au 01/02/2019 (date d'édition de la brochure).
(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- Protection Juridique[1][2] ..... dont 4 € de frais de gestion.. **85,44 €/an**
  Pour l'ancienne offre[2][4] souscrite avant le 24/03/2014
  dont 4 € de frais de gestion.. **74,10 €/an**
- Assurance sur Epargne[1][2] ..... dont 3 € de frais de gestion.. **27,00 €/an**
  Pour l'ancienne offre[2][4] souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
  - **Assurance sur Compte[1][2]**
    - Formule Individuelle ..... **36,00 €/an**
    - Formule Famille[3] ..... **57,60 €/an**
  - **Assurance Moyens de Paiement[1][2]** ..... **18,30 €/an**
  - **Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA[1][2]** ..... **13,20 €/an**
- Service Opposition[1][2] ..... **22,00 €/an**
- Satellis Assurance[1][2] ..... **15,70 €/an**

DÉFINITION : Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement
Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

À SAVOIR
L'Assurance sur Compte protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol es papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de Paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.
(2) Tarif en vigueur au 01/02/2019 (date d'édition de la brochure).
(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.
(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

FRAIS DE SUCCESSION

- Frais d'ouverture du dossier de succession
  - actifs 151 à 3 000 € ..... **40,00 €**
  - actifs de 3 001 à 4 999 € ..... **80,00 €**
  - actifs de 5 000 à 10 000 € ..... **100,00 €**
  - actifs de 10 001 à 45 000 € ..... **0,80 %** **(mini. 220,00 €)**
  - actifs de 45 001 à 75 000 € ..... **0,80 %** **(mini. 380,00 €)**
  - actifs > 75 000 € ..... **0,80 %** **(maxi. 750,00 €)**
- Frais d'arrêté de compte pour liquidation de communauté ..... **55,00 €/personne**
  (la communauté inclut les comptes simples du défunt ainsi que 50 % des comptes joints)

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euro et en devises.

OPTION INTERNATIONALE[1]

- Formule 1 : Voyage[2] — Jeunes (12-25 ans) - 50 % ..... **4,00 €/mois**
  - 3 retraits d'espèces par mois[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - 10 paiements par mois[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - Retraits et paiements illimités[3] en zone euro
- Formule 2 : Séjour[2] — Jeunes (12-25 ans) - 50 % ..... **16,00 €/mois**
  - 4 retraits d'espèces par mois[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - Paiements illimités[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - Retraits et paiements illimités[3] en zone euro
  - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois[3] sans commission Caisse d'Epargne[5]

CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change ..... **selon cours du change**
- Commission de service forfaitaire ..... **5,60 €**
- Supplément commande < 100 € ..... **3,05 €**
- Supplément cessions < 50 € ..... **3,05 €**

DELIVRANCE DE CHÈQUES DE VOYAGE[6]

En euro ..... **Gratuit**

En devises

- Commission de change ..... **selon cours du change**
- Commission de service proportionnelle ..... **1,00 %**
- Commission de service montant forfaitaire ..... **5,60 €**
- Supplément cessions < 50 € ..... **3,05 €**

VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- a - Frais par virement ..... **1,00 ‰**
  avec minimum de perception ..... **16,90 €**
  avec maximum de perception ..... **70,00 €**
- b - Commission de change (si virement en devises) ..... **0,50 ‰**
  avec minimum de perception ..... **15,00 €**
  avec maximum de perception ..... **70,00 €**
- a + b
  avec minimum de perception ..... **31,90 €**
  avec maximum de perception ..... **140,00 €**

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus. Option Internationale accessible uniquement aux clients détenteurs d'un compte de dépôt à l'unité ou d'un Bouquet Liberté ou d'une offre Enjoy.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.
(3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte
(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.
(6) Les chèques de voyage peuvent être utilisés pour régler des achats ou des prestations de service pour obtenir des espèces dans la monnaie du pays.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

- a - Frais par virement ..... **1,00 ‰**
  avec minimum de perception ..... **16,90 €**
- b- Commission de change ..... **0,50 ‰**
  avec minimum de perception ..... **15,00 €**
- a + b
  avec minimum de perception ..... **31,90 €**
- Attestation virement International ..... **16,50 €**

CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

- a - Commission de service ..... **1,00 ‰**
  avec minimum de perception ..... **16,90€**
  avec maximum de perception ..... **70,00€**
- b - Commission de change (si chèque en devise) ..... **0,50 ‰**
  avec minimum de perception ..... **15,00€**
  avec maximum de perception ..... **70,00€**
- a + b
  avec minimum de perception ..... **31,90€**
  avec maximum de perception ..... **140,00 €**

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER[1][2]

- a - Commission de service ..... **1,00 ‰**
  avec minimum de perception ..... **16,90€**
  avec maximum de perception ..... **70,00€**
- b - Commission de change (si chèque en devise) ..... **0,50 ‰**
  avec minimum de perception ..... **15,00€**
  avec maximum de perception ..... **70,00€**
- a + b
  avec minimum de perception ..... **31,90€**
  avec maximum de perception ..... **140,00€**
- Chèque étranger remis à l'encaissement impayé ..... **25,20 €**
  + frais de rejet de la banque étrangère
- Émission d'un chèque de banque en devises ..... **35,90 €**

(1) Disponibilité des fonds :
- remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence,
- remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence,
- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.

(2) Hors frais applicables par la banque étrangère.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte[1]

- Tenue de compte (hors forfaits)..... **-26 ans**..... **Gratuit**

BANQUE À DISTANCE

AlertEcureuil

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

- Formule individuelle ..... -26 ans - 50 % ..... **soit 1,25 € TTC/mois**
- Formule Famille..... -26 ans - 50 % ..... **soit 2,00 € TTC/mois**

Coffre-fort numérique (3 mois gratuits)..... 18-25 ans - 50 % ..... **soit 0,60 € TTC/mois**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors cotisation à une offre groupée de services)

Cotisation carte

- Carte de paiement..... -26 ans - 50 % ..... **soit :**

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	**66,00 €/an**	**20,50 €/an**	**20,50 €/an**	**20,50 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	**153,50 €/an**	**96,00 €/an**	**66,00 €/an**	**22,00 €/an**	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	**41,00 €/an**	**41,00 €/an**

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** ..... **Gratuit**
  - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif ..... **Gratuit**
  - Réédition du code carte..... **1,50 €/réédition**
  - Rechargement occasionnel..... **Gratuit**
  - Cotisation annuelle au rechargement programmé ..... **3,00 €/an**
- Services liés aux retraits d'espèces
- Services retraits déplacés à l'international **(Offre réservée aux 12-25 ans)**

  (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **1,20 €/an**

  Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois.

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

Autres services

Option internationale[1]

- Formule 1 : Voyage[2] ..... 12-25 ans - 50 % ..... **soit 2,00 €/mois**
  - 3 retraits d'espèces par mois[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - 10 paiements par mois[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - Retraits et paiements illimités[3] en zone euro
- Formule 2 : Séjour[2] ..... 12-25 ans - 50 % ..... **soit 8,00 €/mois**
  - 4 retraits d'espèces par mois[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - Paiements illimités[3] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[4]
  - Retraits et paiements illimités[3] en zone euro
  - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne[5]

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus. Option Internationale accessible uniquement aux clients détenteurs d'un compte de dépôt à l'unité ou d'un Bouquet Liberté ou d'une offre Enjoy.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour la formule 2 - Séjour.
(3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté

C'est un socle de services essentiels* avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle)**		Visa Electron Sensea	Visa Classic[1] ou Visa Izicarte Classic[2] à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte Classic[2] à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte[2] Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte[2] Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix							
12-17 ans		**1,00 €**	**1,00 €**	-	-	-	-
18-21 ans	**- 75 % de réduction, soit[3] :**	**2,13 €**	**2,13 €**	**2,13 €**	**3,60 €**	**5,12 €**	**7,37 €**
22-25 ans	**- 50 % de réduction, soit[3] :**	**4,27 €**	**4,27 €**	**4,27 €**	**7,20 €**	**10,25 €**	**14,75 €**
Cryptogramme dynamique (option pour la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier, Visa Classic, Visa Platinum uniquement) : 1 €/mois en sus de la cotisation mentionnée dans le tableau ci-dessus.							
Des services inclus dans le socle							
Compte de dépôt (simple ou joint)							
Tenue de compte							
Relevé de compte numérique (ou papier)							
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte[4] formule Individuelle ou formule Famille[4][5][6][7])							
Une autorisation de découvert[7]							
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)							
Un service d'épargne automatique							
Chéquier[7]							
Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international)[8]							

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseaux Caisse d'Epargne.
** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).
(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(3) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.
(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.
(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels).

1 service 10 % de remise[1] sur le prix à l'unité	**2 services** 15 % de remise[1] sur leur prix à l'unité	**3 services** 20 % de remise[1] sur leur prix à l'unité
Tarification Jeunes - 26 ans : **50 % de remise[1][2] sur le prix à l'unité pour tous les services complémentaires**		
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ	
Retraits déplacés illimités par carte	**1,20 €**	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	**1,20 €**	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	**4,00 €** 12-25 ans **- 50 %**	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	**16,00 €** 12-25 ans **- 50 %**	
Opérations courantes illimitées[3]	**2,60 €**	
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre[3])	**1,65 €**	
Coffre-fort numérique[3]	**1,20 €** 18-25 ans **Gratuit**	
AlertEcureuil Formule Individuelle	**2,50 €** 12-25 ans **Gratuit**	
AlertEcureuil Formule Famille[3]	**4,00 €**	
e-Carte Bleue[3]	**1,00 €**	
SERVICES « ASSURANCES »[4][5]		
	TARIF ANNUEL[6] (frais de gestion inclus)	
Protection Juridique contrat souscrit avant le 23/04/2014 contrat souscrit après le 23/04/2014	**74,10 €** **85,44 €**	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	**42,60 €**	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	**84,60 €**	
Sécur'Média Famille - Formule 1	**61,60 €**	
Sécur'Média Famille - Formule 2	**115,60 €**	
Assurance sur Epargne	**27,00 €**	

(1) Les remises sur les services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.
(2) La remise jeune ne se cumule pas avec les remises liées au nombre de services complémentaires souscrits dans le cadre de l'offre groupée de services Bouquet Liberté.
(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(5) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.
(6) Tarifs (frais de gestion inclus), en vigueur au 01/02/2019 (date d'édition de la brochure). Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Épargne. La 1re mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo[1]	Solution 16/17[2]	Compte tribu[3] 12-15 ans
Carte Visa Electron Sensea	-	**Gratuit pour les 16/17 ans puis 1,00 €/mois**	-
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic	**1,00 €/mois**	-	-
Carte Tribu Cirrus	-	-	**1,00 €/mois**
2ème carte Visa Classic à débit immédiat sur Futéo joint	**+1,00 €/mois**	-	-

Offre Coloc'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea.

Cotisation à une offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	**Gratuit**
Visa Electron Sensea	**1,00 €/carte/mois**

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers

- Titres du Groupe ..... 18-25 ans - 50 % ..... **Soit 13,90 €/an**

TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller.
Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN ..... **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque ..... **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement..... **5,00 €**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.
(1) Tarifs des offres souscrites avant le 01/05/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(2) Tarifs des offres souscrites avant le 30/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(3) Tarifs des offres souscrites avant le 06/04/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICE

Enjoy

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)*,
- L'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale),
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne),
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
  - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*,
  - la réédition/réactivation du code confidentiel,
  - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
  - la re-fabrication de la carte avant échéance,
  - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services (offre ENJOY) ..... **2,00 €/mois soit 24,00 €/an**

* Services gratuits à l'unité.

12 NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45[1][2]
Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39[1]
Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Epargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52[1]
Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Epargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION RÉSOUDRE UN LITIGE

VOTRE CAISSE D'EPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller en agence est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au **Service Relations Clientèle**.

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Epargne Loire-Centre Service Relations Clientèle 36, allée Ferdinand de Lesseps CS 9065 37206 Tours Cedex	www.caisse-epargne.fr[1] (région Loire-Centre) rubrique « Services et numéros utiles» - « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38[2]

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).
Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- Pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire : **le médiateur de la consommation* de la Caisse d'épargne Loire-Centre**.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
www.lemediateur.fbf.fr[1]	Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre CS 151 75422 Paris Cedex 09

- Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, SCPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres : **le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers ou le médiateur de la Consommation de la Caisse d'Épargne.** Ce choix est définitif.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org[1]	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- Pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation : **le médiateur de l'assurance**.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediation-assurance.org[1]	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : http://ec.europa.eu/consumers/odr/[1]

* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso[1].
(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr/loire-centre*

CAISSE D'EPARGNE
LOIRE-CENTRE

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 374 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 «transactions sur immeubles et fonds de commerce» délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex
• Crédit photos : iStock • Terre de Sienne • Imprimerie Prévost Offset • DIRDEV 06/2019.